

# RUE AUX ECOLES ELISA LEMONNIER

## Synthèse des ateliers avec les écoles

École maternelle Elisa Lemonnier – 15 rue Elisa Lemonnier 75012



Diagnostic in situ : le relevé de la rue

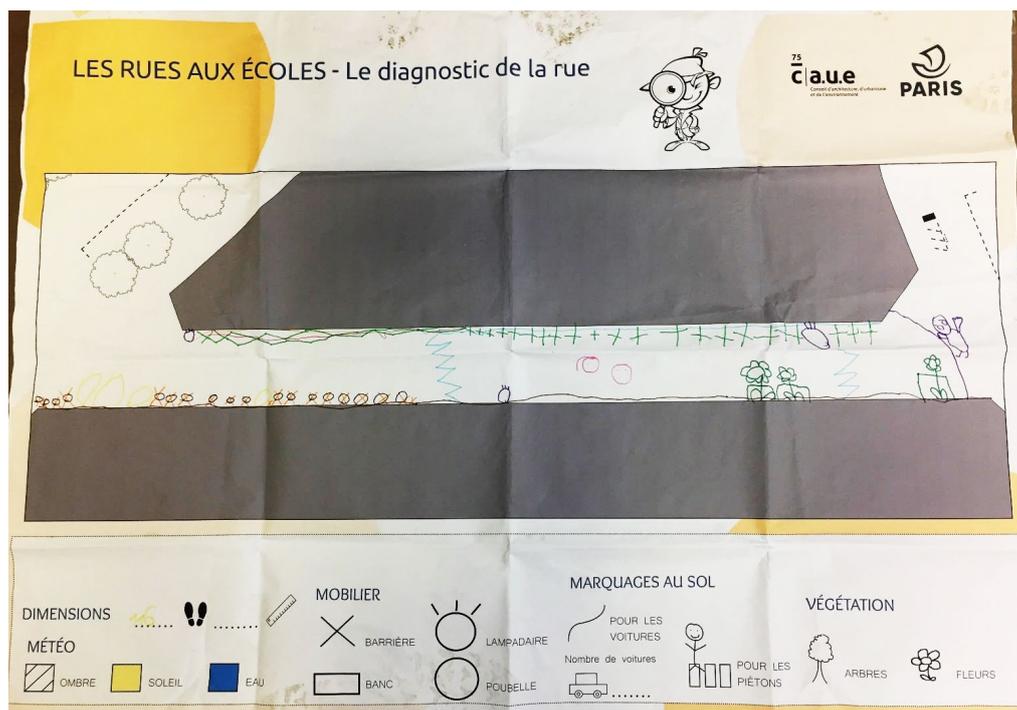


Carte mentale : de la maison à l'école

## 1/ ATELIERS AVEC LES ENFANTS

Ateliers avec des enfants de grande et moyenne section de maternelle le mercredi 17 février 2021 pendant le temps périscolaire, accompagnés par une animatrice du centre de loisirs.

### Atelier n°1 : le diagnostic de la rue



Le premier atelier avait pour premier objectif de voir avec les enfants l'état actuel de la rue et d'en faire un diagnostic. Cela a consisté à relever sur un plan les différents éléments de la rue que les enfants pouvaient observer. Se repérer sur un plan a été tout nouveau pour eux. Les enfants ont relevé différents éléments :

- Les barrières en vert et orange le long des bâtiments
- Les bacs à fleurs en vert
- Les lampadaires en noir le long des bâtiments
- Les vélos accrochés aux barrières (ronds noirs autour des croix oranges)
- Les marquages au sol (bonhommes roses, zigzag bleu, passage piéton violet à droite)

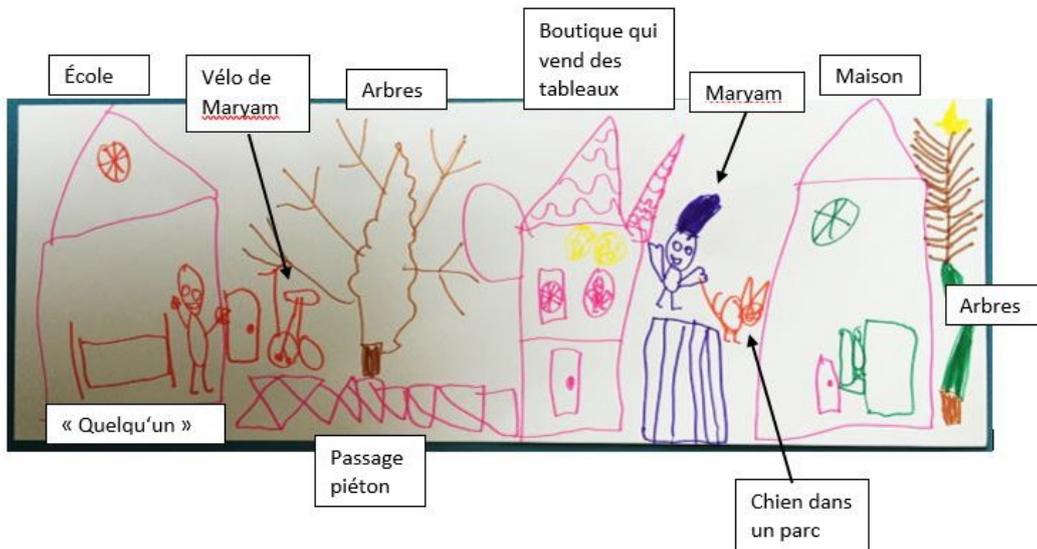
Les enfants ont montré qu'ils comprenaient parfaitement l'usage des différents mobiliers présents dans la rue, des marquages au sol et la présence de dos d'âne. Ils ont noté l'absence d'assises dans la rue et le passage fréquent de voitures.

Lors de ce diagnostic dans la rue, les enfants ont commencé à émettre des avis, sur les éléments de la rue qu'ils souhaitent modifier ou conserver. Ils ont exprimé le fait qu'ils aiment la végétation et qu'elle manque dans la rue Elisa Lemonnier. Ils aiment le fait que des bacs aient été installés car ils apportent

de la végétation mais aussi parce qu'ils obligent les voitures à aller moins vite. Ils aiment le fait que l'on puisse accrocher des vélos devant l'école.

## Atelier n°2 : le chemin de l'école

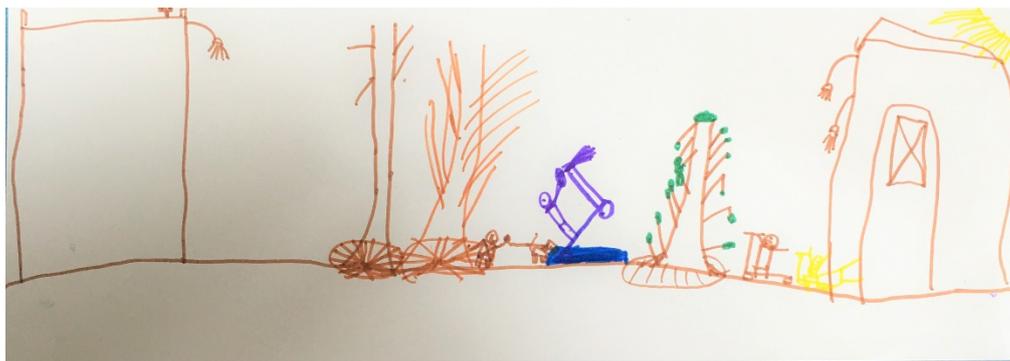
Un deuxième temps a été consacré à la réalisation de cartes mentales. L'objectif était que les enfants racontent leurs trajets école-maison à travers une histoire dessinée. Les enfants ont bien réussi cet exercice malgré leur jeune âge et pris le temps à la fin de l'atelier de raconter leur histoire à l'ensemble du groupe.



Sur ces cartes mentales, les enfants dessinent ce qu'ils aiment ou ce qui les marque : les arbres, les personnes qui les accompagnent, un parc par lequel ils passent, la boulangerie du goûter, des chiens ou un accident de trottinette par exemple.

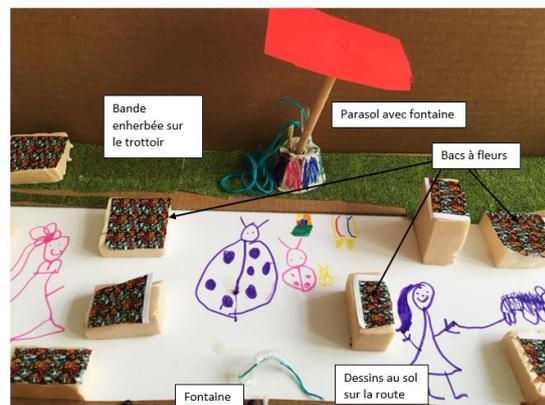
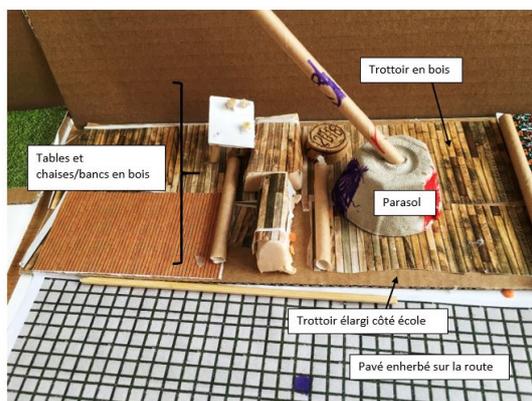
Leurs moyens de déplacement sont aussi représentés : voiture, vélo, trottinette, à pied... Certains habitent dans la rue Elisa Lemonnier, d'autres n'y passent jamais.

Cet exercice permet d'arriver à la conclusion que les enfants observent activement leur environnement et qu'ils ont pleinement conscience des différents éléments qui les entourent, que ce soit au niveau de la végétation, des bâtiments, des gens, du mobilier, etc. Ils sont très observateurs des situations et mobiliers rencontrés et ils accordent beaucoup d'importance à ce parcours quotidien dans la rue, riche en événements.



### Atelier n°3 : la maquette

Lors de l'atelier maquette, les enfants ont proposé un projet de réaménagement répondant à leurs envies, assez réaliste et prenant en compte les contraintes de la rue.



Au niveau des sols, les enfants souhaitent modifier l'ensemble des trottoirs. Ils voudraient avoir des surfaces enherbées sur le trottoir du côté de l'école, ainsi que du bois et des fleurs. Ce trottoir est d'ailleurs agrandi par les enfants sur la maquette. De l'autre côté, les enfants ont choisi de privilégier le bois ainsi et les gravillons. Au niveau de la chaussée, le bitume est conservé, avec des marquages au sol (dessins d'insectes, de bonhommes ...) sur une partie de la rue sur la maquette. Ils souhaitent avoir des marquages au sol assez ludiques et des espaces où le sol permettrait de dessiner des choses à la craie, d'écrire, comme un tableau d'expression. Pour l'autre partie de la rue, les enfants ont choisi de mettre des pavés colorés afin d'obtenir une mosaïque de couleurs. Ces pavés sont enherbés afin de permettre aux voitures de rouler tout en ayant de la végétation



Les enfants sont en effet très demandeurs de nature. On remarque la forte présence des bacs à fleurs partout dans la rue. Les enfants ont précisé que ces bacs à fleurs permettraient de ralentir encore davantage la circulation en obligeant les voitures à slalomer. Les enfants, l'animatrice ainsi que la REV de l'établissement souhaiteraient pouvoir avoir des bacs dans la rue pour jardiner en temps périscolaire.

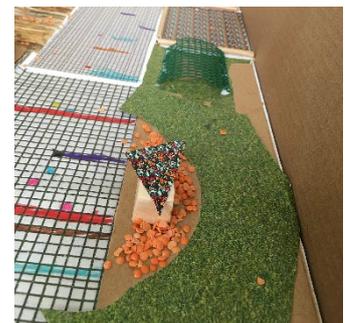
Ils ont aussi conscience du fait qu'il fait chaud en ville en été et ils souhaitent pour cela avoir des fontaines dans la rue ainsi que des parasols.

On remarque deux types d'espaces dans la rue : des espaces de détente, calmes et tranquilles, et des espaces ludiques de jeu. L'espace de détente se situe au niveau du trottoir élargi avec une surface en bois sur laquelle on retrouve des mobiliers en bois (chaises, table...) et un parasol. En effet, les enfants ont remarqué qu'il n'y avait aucune assise dans la rue lors du diagnostic.



Pour la partie ludique, les enfants ont imaginé la présence de trampolines dans la rue, éléments qui leur semblent manquer dans la rue aux enfants Bignon.

Cette maquette propose donc un projet avec un réel apport en végétation dans la rue, pour en faire un lieu de vie agréable où on peut se rafraîchir et se détendre, mais aussi jouer. C'est aussi un projet où les enfants ont montré l'importance de l'esthétique de la rue, ils veulent plus de couleurs dans cet espace qu'ils parcourent quotidiennement.



**LE MOT DES DIRECTEURS : Monsieur Mergy, directeur de l'école maternelle Elisa Lemonnier et Monsieur Durand, directeur de l'école élémentaire Bignon**

Pour Monsieur Durand, l'aménagement de la rue Elisa Lemonnier n'aura pas d'impact direct sur son école, la rue Bignon étant déjà piétonnisée. En tant qu'habitant du quartier, il souligne un manque de communication sur le projet global, ressenti par d'autres habitants. Il souhaiterait qu'une réunion avec les habitants de la rue soit organisée.

Il fait mention de grosses tensions entre le restaurant Tikoun Olam à l'angle et les riverains à cause de nuisances quotidiennes : nuisances sonores, olfactives, tables occupant tous les trottoirs, les clients se garent partout où ils le peuvent (même sur les zones piétonnes et devant l'entrée du parking). Il fait remonter une crainte des habitants de voir la rue piétonnisée et le restaurant s'étendre encore plus. Le problème avec le restaurant risque d'empirer alors que ça se passe déjà très mal (violence, pétitions...).

M. Durand habite à l'école, dont la sortie piétonne se fait rue Elisa Lemonnier. Il est embêté si aucun accès en voiture à la rue n'est conservé : pour enlèvement poubelles, pour déménager... De nombreuses voitures (dont la sienne) sont au parking au n°9 de la rue. Si une partie de la rue est en double sens, il craint que les gens du restaurant ne bloquent encore plus l'accès.

## 2/ EXPOSITION POUR LES PARENTS

Mardi 30 mars 2021 – 15h (sortie d'école).

Une mini exposition de la maquette réalisée par les enfants à la sortie de l'école a permis de montrer aux parents ce qui avait été réalisé et de leurs donner l'opportunité de s'exprimer sur ce projet proposé par leurs enfants.

De manière générale les propositions des enfants remportent l'unanimité des avis de leurs parents : plus de nature, un traitement esthétique et ludique du sol et un espace piéton élargi sur la chaussée. Le traitement de la rue en deux parties distinctes proposé par les enfants, avec une partie piétonne et une partie circulée en impasse, apparaît également comme une solution idéale pour tous.

La rue Elisa Lemonnier est aujourd'hui qualifiée d'aire piétonne. Elle est en sens interdit du côté Nord-Ouest de la rue. En haut de la rue, un panneau explicite le fait que la circulation est interdite, sauf pour la « desserte locale ». Ceci est à l'origine d'un certain nombre d'incompréhensions notamment pour les riverains et les parents qui viennent chercher leurs enfants à l'école. En effet, beaucoup de voitures continuent à passer par cette rue et considèrent que le fait de rendre à proximité de la rue entre dans le critère de la « desserte locale ». Les parents se plaignent donc d'un manque de sécurité dans la rue en raison du passage fréquent des voitures malgré « l'interdiction » qui demeure trop ambiguë pour les voitures : « il faudrait un panneau « interdit sauf riverains » ». Certains parents vont même jusqu'à vouloir empêcher le passage avec des barrières à badge (pour les parkings et les pompiers) et des caméras qui permettraient de verbaliser.

Beaucoup d'enfants marchent sur la chaussée en sortant de l'école, la sécurisation de cette aire piétonne est donc primordiale pour les parents interrogés, notamment devant l'école.

Certains parents déposent leurs enfants à l'école et viennent les chercher en voiture, d'où la suggestion d'un « dépose-minute » pour les voitures de parents.

Si les enfants aiment les vélos accrochés aux barrières en Croix de Saint-André, les parents proposent, eux, d'installer des accroches à vélos. Le parking à vélos de la rue Bignon n'est pas utilisé par les habitants de la rue Elisa Lemonnier car trop éloigné de chez eux.

Enfin, les enfants ont proposé un espace de table et d'assises et certains parents appuient cette proposition pour pouvoir bénéficier dans cette rue d'un espace convivial où il est possible de s'installer pour boire un verre, discuter, faire la fête des voisins, etc. D'autres riverains ayant leurs fenêtres directement sur la rue craignent des nuisances sonores si des tables sont installées. Pour eux une rue agréable passe aussi par une calme et propice à la contemplation.

Les enfants quant à eux souhaiteraient « des chevaux », « du foot », ou encore « jouer à cache-cache derrière les pots de fleurs ». Ils n'ont pas tant exprimé le besoin de jeux dans la rue en termes de mobilier, mais d'avantage le souhait de pouvoir jouer et courir en toute sécurité sans avoir à faire attention aux voitures.

En écho à la volonté de marquages et de couleurs des enfants, certains parents alertent sur l'esthétique urbaine à conserver pour ne pas démultiplier les mobiliers disparates et « bricolés » comme les pieds arbres des permis de végétaliser par exemple.



## LE CAUE DE PARIS

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de Paris a été fondé en 1981. Il s'agit d'un organisme départemental, créé par la loi sur l'architecture de 1977 pour promouvoir la qualité architecturale, urbaine et environnementale en informant, conseillant et sensibilisant le public à ces thématiques. De statut associatif, il conduit ses missions de service public en toute indépendance et objectivité.

## CONTACT

CAUE de Paris  
7 rue Agrippa d'Aubigné  
75004 PARIS  
01 48 87 70 56

## SITE INTERNET

[www.caue75.fr](http://www.caue75.fr)